

À TOUTES LES ASSOCIATIONS

Paris, le 6 juin 2023

Réf : C18b1

Objet : Propositions de récompenses

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Je vous prie de vouloir bien trouver, ci-joint, des notices relatives à des demandes de récompenses, étant précisé que :

- pour **la Société d'Encouragement au Bien**, l'ancienneté nécessaire pour obtenir une récompense est de :

Médaille de l'encouragement au bien (ruban vert) :

▪ Bronze	10 ans de services
▪ Argent	15 ans
▪ Vermeil	20 ans
▪ Or	25 ans

Médailles des œuvres sociales (ruban orange) :

▪ Bronze	10 ans de services
▪ Argent	15 ans
▪ Vermeil	25 ans
▪ Or	30 ans

- pour **la Jeunesse et les Sports**, le délai est de :

▪ Bronze	6 ans d'ancienneté,
▪ Argent	10 ans d'ancienneté,
▪ Or	15 ans d'ancienneté.

Dans le but de faciliter l'attribution de ces distinctions, les demandes concernant les candidats de province seront à adresser à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de votre région ; celles concernant les candidats de Paris et de la région parisienne devront parvenir au comité UAICF Nord. Pour ces dernières, vous trouverez, ci-joint, le formulaire adéquat ainsi que les conditions d'attribution.

Vous trouverez, également joint, la demande concernant les diplômes et médailles de l'UAICF qui pourront être remis sur votre proposition après avis du comité UAICF Nord.

Les critères d'attribution sont :

- **Pour les diplômes :** 3 ans minimum.
- **Pour les médailles :**
 - Médaille de bronze : 6 ans minimum d'activité suivie,
 - Médaille d'argent : 12 ans minimum d'activité suivie,
 - Médaille d'or : 20 ans minimum d'activité suivie.

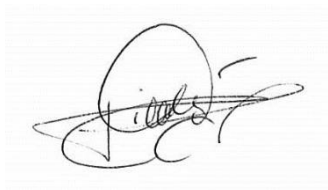
J'attire notamment votre attention sur la nécessité de fournir des renseignements détaillés, plus particulièrement sur l'ancienneté et la nature de la décoration sollicitée (bronze, argent, or, etc...), pour la présentation des candidatures.

Concernant les médailles UAICF hors quota, les demandes seront soumises à l'approbation du Bureau de l'UAICF et vous seront facturées selon la médaille sollicitée.

Toutes les demandes de distinctions doivent être retournées au secrétariat du comité UAICF Nord **avant le 30 septembre prochain**, délai de rigueur.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du comité UAICF Nord



Pierre MIGUEL

ATTRIBUTION DE DIPLOMES ET MEDAILLES DE L'UAICF

à retourner au secrétariat du comité UAICF Nord avant le 30 septembre 2023

NOM DE L'ASSOCIATION :

Merci d'écrire en majuscules

Récompense sollicitée	Récompenses antérieures UAICF	NOM et Prénom du Candidat (M. Mme Mlle)	Date de naissance	Date d'entrée à l'UAICF	Nombre d'années au service de l'UAICF	Discipline, Instrument Fonctions administratives Autres titres

Fait à :

,

le :

Signature :

LA MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

La médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées honorablement par des actions bénévoles, au service du sport, de l'éducation populaire et de l'intérêt général.

La Médaille de Bronze est attribuée par le Préfet de Département sur proposition du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale.

Les décisions concernant **les Médailles d'Argent et d'Or** sont prises par le Ministère des Sports sur proposition du Préfet et sur la base de l'avis du Directeur Départemental de la Cohésion.

La Lettre de Félicitations est un témoignage de reconnaissance exprimé dans l'attente éventuelle de l'attribution de la médaille de bronze.

Elle est destinée principalement aux animateurs, dirigeants ou athlètes en activité depuis moins de six années. Elle peut être attribuée à **partir de 15 ans**.

Ce diplôme est attribué par le Préfet du Département.

Les candidatures doivent être présentées par un parrain qui certifie l'exactitude des renseignements fournis.

CONDITION D'ELIGIBILITE

Les candidats doivent justifier **obligatoirement** :

- d'une activité bénévole exercée dans le département de Paris
- des conditions d'ancienneté suivantes :
 - **Médaille de bronze** : justifier de six années d'activités,
 - **Médaille d'argent** : dix années d'ancienneté, dont quatre années de mérites nouveaux après la médaille de bronze,
 - **Médaille d'or** : quinze années d'ancienneté, soit au moins cinq années de mérites nouveaux après la médaille d'argent.

PROCEDURES

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site : <http://www.ddcs.paris.gouv.fr/SITE-DDCS/Sport-Jeunesse-et-Vie-Associative/Medaille-de-la-Jeunesse-des-Sports-et-l-Engagement-Associatif>

Il se compose d'une notice individuelle de proposition indiquant l'état civil et la nature des différents services rendus.

- Le dossier est accompagné d'une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport.
- Un extrait de casier judiciaire (*extrait n°2*) sera demandé par l'administration afin de s'assurer que le candidat n'a fait l'objet d'aucune condamnation.

Ces différentes distinctions sont réparties en deux promotions : l'une au 1er janvier, l'autre au 14 juillet.

Bronze et Lettre de félicitations	⇒ Au plus tard le 05 mai pour la promotion de juillet ⇒ Au plus tard le 15 octobre pour la promotion de janvier
Argent et Or	⇒ Au plus tard le 1 ^{er} mars pour la promotion de juillet ⇒ Au plus tard le 1 ^{er} septembre pour la promotion de janvier

Le dossier est à déposer **principalement par email** à la : ddcs-pole-jsva@paris.gouv.fr

Direction départementale de la cohésion sociale de Paris, DDCS Paris
5, rue Leblanc
75911 PARIS Cedex 15
Tél : 01.82.52.48 28



PRÉFET DE PARIS
**Direction Départementale
de la Cohésion Sociale**

AUTORITE QUI PROPOSE

NOM :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Nom du Président :

Tel : Adresse mail. :

**DEMANDE DE DISTINCTION HONORIFIQUE
JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF**

Lettre de Félicitations **BRONZE** **ARGENT** **OR**

Contingent départemental

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Date et lieu de naissance :

(Préciser l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille ainsi que le N° du département)

Nationalité :

Domicile :

CP : Ville :

Téléphone : Adresse mail. :

Situation professionnelle : En activité Retraité Sans emploi

Profession :

(Pour les retraités préciser l'ancienne profession)

Fonctionnaire Oui Non

Ministère de rattachement :

Distinctions déjà obtenues

Nature	Date d'attribution

Activités pratiquées

Période (de.....à.....)	Discipline	Club

Principaux travaux et publications : (scientifique, littéraires, techniques, ouvrages, rapports, publications).

Situations diverses (Fonctions électives, missions en France ou à l'étranger, services rendus dans les activités sociales, les commissions) :

POUR LE CHAMP SPORTIF PRECISER LES PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS

Date	Titre	Discipline

SERVICES RENDUS A LA CAUSE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

A TITRE BENEVOLE (Organisateur, accompagnateur, administrateur, animateur, arbitre...)

période (de.....à.....)	Fonction (préciser les missions effectuées)	Club, Association (nom en toute lettre et adresse complète)

ACTIONS PARTICULIERES REALISEES A TITRE PROFESSIONNEL AU PROFIT DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF QUI JUSTIFIENT CETTE CANDIDATURE

--	--

AVIS CIRCONSTANCIE DE L'AUTORITE QUI PROPOSE :

Nom et Fonction

Cachet

Date et signature

Dossier à retourner prioritairement par mail et accompagné obligatoirement d'une photocopie lisible de la carte d'identité nationale recto verso, du passeport ou d'un extrait d'acte de naissance à :

ddcs@paris.gouv.fr

ou

Direction départementale de la cohésion sociale de Paris, DDCS Paris

5, rue Leblanc

75911 PARIS Cedex 15

Contact : Marie-Eve TAVARES

Tél : 01.82.52.47.95

- | | |
|-------------------------------------|--|
| - Bronze et lettre de félicitations | ⇒ Au plus tard le 5 mai pour la promotion de juillet |
| | ⇒ Au plus tard le 15 octobre pour la promotion de janvier |
| - Argent et Or | ⇒ Au plus tard le 1 ^{er} mars pour la promotion de juillet |
| | ⇒ Au plus tard le 1 ^{er} septembre pour la promotion de janvier |

Société d'Encouragement au Bien

Œuvre d'absolue neutralité fondée en 1862
reconnue d'utilité publique par décret du 2 mai 1894
couronnée par l'Académie Française

DOSSIER DE CANDIDATURE A UNE RÉCOMPENSE

I. PRÉSENTÉ

par M _____

en sa qualité de (1) _____

titre, fonction (facultatif) _____

domicile (3) _____

qui se porte garant de l'authenticité des renseignements et pièces justificatives fournis ainsi que de l'honorabilité du candidat.

A _____, le _____

Signature

II. MOTIF DE LA PROPOSITION (4)

III. RÉCOMPENSE PROPOSÉE

A. *Palme d'or du courage*

pour un acte de courage spontané.

POC

B. *Encouragement au bien*

(a) pour services salariés exemplaires;

(b) pour comportement altruiste individuel de caractère social ou familial.

EB bronze

argent

vermeil

C. *Œuvres sociales*

pour une activité bénévole au sein d'une œuvre sociale.
(Joindre un certificat des dirigeants de l'œuvre.)

OS or

IV. En FAVEUR de

Monsieur : Nom et prénom (2) _____

ou *Madame* : Nom et prénoms (2) _____

préciser le nom de jeune fille (2) _____

ou *Mademoiselle* : Nom et prénoms (2) _____

Date et lieu de naissance _____

Nationalité _____

Profession et poste hiérarchique _____

Domicile _____

Nombre et âge des enfants _____

Personnes à charge _____

DISTINCTIONS DÉJÀ OBTENUES (nature et date)

(a) *Au titre de la Société*

Encouragement au Bien _____

Œuvres Sociales _____

(b) *Autres décorations ou distinctions*

V.

Réservé à la Commission

Décision de la Commission Supérieure des récompenses N° _____

Citation _____

Observations à respecter scrupuleusement

- (1) Correspondant, membre de la SEAB, chef hiérarchique.
- (2) En lettres majuscules d'imprimerie.
- (3) Adresse complète, code postal, éventuellement numéro de téléphone.
- (4) A remplir obligatoirement en rappelant la nature et la durée de l'activité.
- (5) Porter une croix pour la distinction et une autre pour son degré dans les cadres appropriés.

Dossier à faire parvenir au siège de la Société trois mois avant la date prévue pour la remise des récompenses.

Nombre de pièces jointes :

Siège social : 7, rue Guy-Patin, 75010 Paris

Tél. : 280-53-31 C.C.P. Paris 1188-01